

Modifications du programme de maîtrise en architecture offert à l'Université de Montréal

Montréal – le 4 avril 2016. Afin de mieux répondre aux enjeux contemporains de l'architecture, l'École d'architecture de l'UdeM a procédé à une réforme en profondeur de son programme de maîtrise professionnelle. Le nouveau programme sera implanté à l'automne 2016. Le projet a reçu l'aval de la Commission des études de l'UdeM le 22 mars dernier, à la grande satisfaction des étudiants, ceux-ci ayant voté majoritairement en assemblée en faveur d'une implantation rapide.

Dans le but de préparer les étudiants à la complexité et aux mutations profondes du monde contemporain, le programme vise à renforcer les liens entre le monde de la pratique et celui de la recherche, en particulier la recherche-crédation. Ce faisant, l'objectif principal de la maîtrise est de former de futurs professionnels qui participent activement à l'exploration de la discipline vers un mieux-être collectif. Le projet en atelier est ainsi vu comme un espace de transactions intellectuelles entre les étudiants, les professeurs, les professionnels et des invités d'autres disciplines travaillant autour de différents thèmes. Le cadre pédagogique proposé permettra de développer des approches de conception innovantes pour faire avancer la mission culturelle, sociétale et environnementale de la discipline.

Pour faire ce pont entre formation et recherche, l'École peut compter sur l'expertise des enseignants et sur les activités de recherche des professeurs qui sont réalisées à titre individuel ou au sein d'équipes dûment constituées, dont le récent classement mondial des universités QS reconnaît le rayonnement. Depuis des années, la participation de nombreux professionnels reconnus pour la qualité de leurs œuvres a permis à l'École de tisser un lien étroit avec le milieu de la pratique.

L'un des principaux changements à la structure du programme de maîtrise consiste en la création d'un premier atelier sur la pensée constructive dans une perspective écoresponsable. Les deux ateliers suivants, Projet de recherche (en équipe) et Projet thèse (individuel), sont liés par un thème commun que l'étudiant choisit parmi les trois à cinq thèmes offerts chaque année. Des équipes composées de professeurs et de professionnels sont responsables de ces ateliers afin d'assurer les apports théoriques et pratiques en lien au sujet traité. En plus des cours obligatoires, deux cours optionnels ou au choix permettent aux étudiants de parfaire leur formation en fonction de leurs intérêts, une souplesse bien appréciée au deuxième cycle. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter la section *Programmes d'études* du site web de l'École d'architecture.

À propos de l'École d'architecture : *L'École d'architecture de l'UdeM est l'une des 11 écoles du Canada dont la formation est accréditée par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA). Rattachée à l'Université de Montréal depuis 1964, l'École d'architecture est le seul établissement à Montréal à proposer une formation professionnelle en français. Chaque année, l'École décerne entre 70 et 80 diplômes de baccalauréat Sc., architecture, ainsi qu'environ 60 diplômes de maîtrise en architecture.*

Site web : <http://architecture.umontreal.ca/>

Source :

Agnès Anger, agente de communication
École d'architecture de l'Université de Montréal
Téléphone : (514) 343-6111 poste 5016
Courriel : agnes.anger@umontreal.ca